



Changements paysagers et distribution du *Lacerta agilis* en Centre-Val de Loire, quelles tendances pour les prochaines décennies ?

Biologie de l'espèce

- Nom scientifique : *Lacerta agilis*
- Nom commun : Lézard des souches, lézard des sables
- Longueur : 20 à 25 cm
- Période d'hibernation : octobre à avril
- Régime alimentaire : insectes, cloportes, araignées, vers de terre
- Morphologie : bande vertébrale sombre parsemée de points blancs

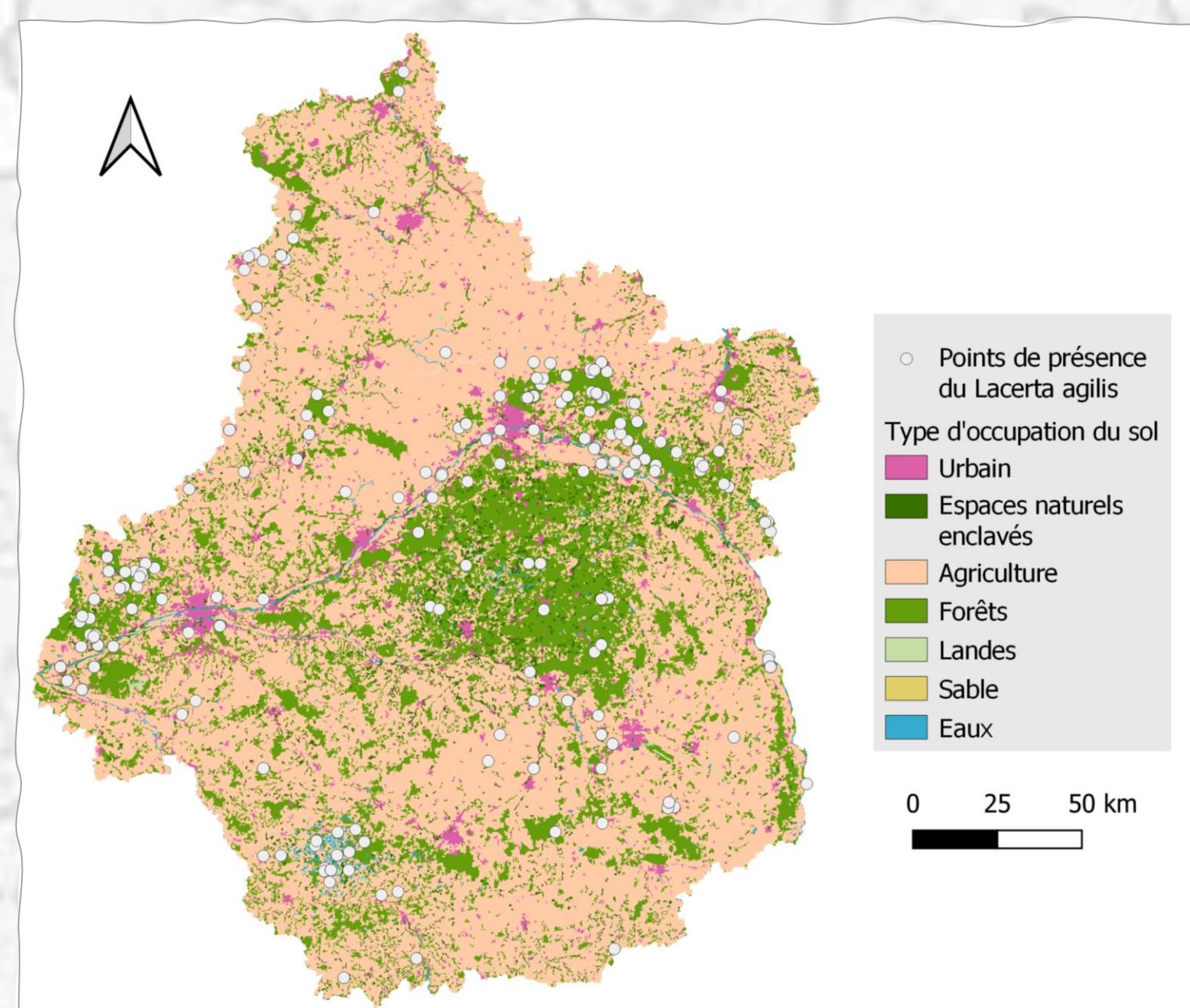
Le *Lacerta agilis* est reconnaissable par sa bande vertébrale sombre parsemée de points blancs, son corps trapu et ses courtes pattes. Il peut vivre en petit groupe mais occupe un terrier individuel. L'aire de répartition de ce lézard s'étend sur une partie de l'Asie et une grande partie de l'Europe, dont la France. Il est notamment présent dans tous les départements de la région Centre-Val de Loire. L'espèce est classée par l'UICN comme « peu concernée » par la menace d'extinction au niveau européen et mondial. Cependant, sa population est en déclin en France dû à la propagation de pesticides, ainsi qu'à la fragmentation et destruction de ses habitats. Ses habitats naturels sont constitués de landes, prairies, forêts, haies, ainsi que les milieux humides et sableux.



Méthodologie et cheminement du Projet



2018



En 2018, le paysage dominant en région Centre-Val de Loire est le paysage agricole. Les forêts sont importantes, notamment au centre de la région. Les zones urbanisées restent minoritaires face à ces deux paysages, en terme d'espace occupé.

Les points de présence des *Lacerta agilis* sont concentrés autour des milieux aquatiques, forêts et quelques zones urbanisées.

En 2018, il y a peu de zones très défavorables pour l'espèce. La majorité des territoires de la région sont tout de même dans un état assez défavorable (espaces agricoles). De plus, de nombreuses portions de territoire sont assez neutres, voire assez favorables notamment au centre de la région, correspondant aux forêts. Les milieux aquatiques sont les espaces les plus favorables à l'espèce.

Cette carte est utilisée comme point de départ aux modélisations d'évolution paysagères suivant deux scénarios distincts : le scénario conservatif et le scénario changeant.

2050

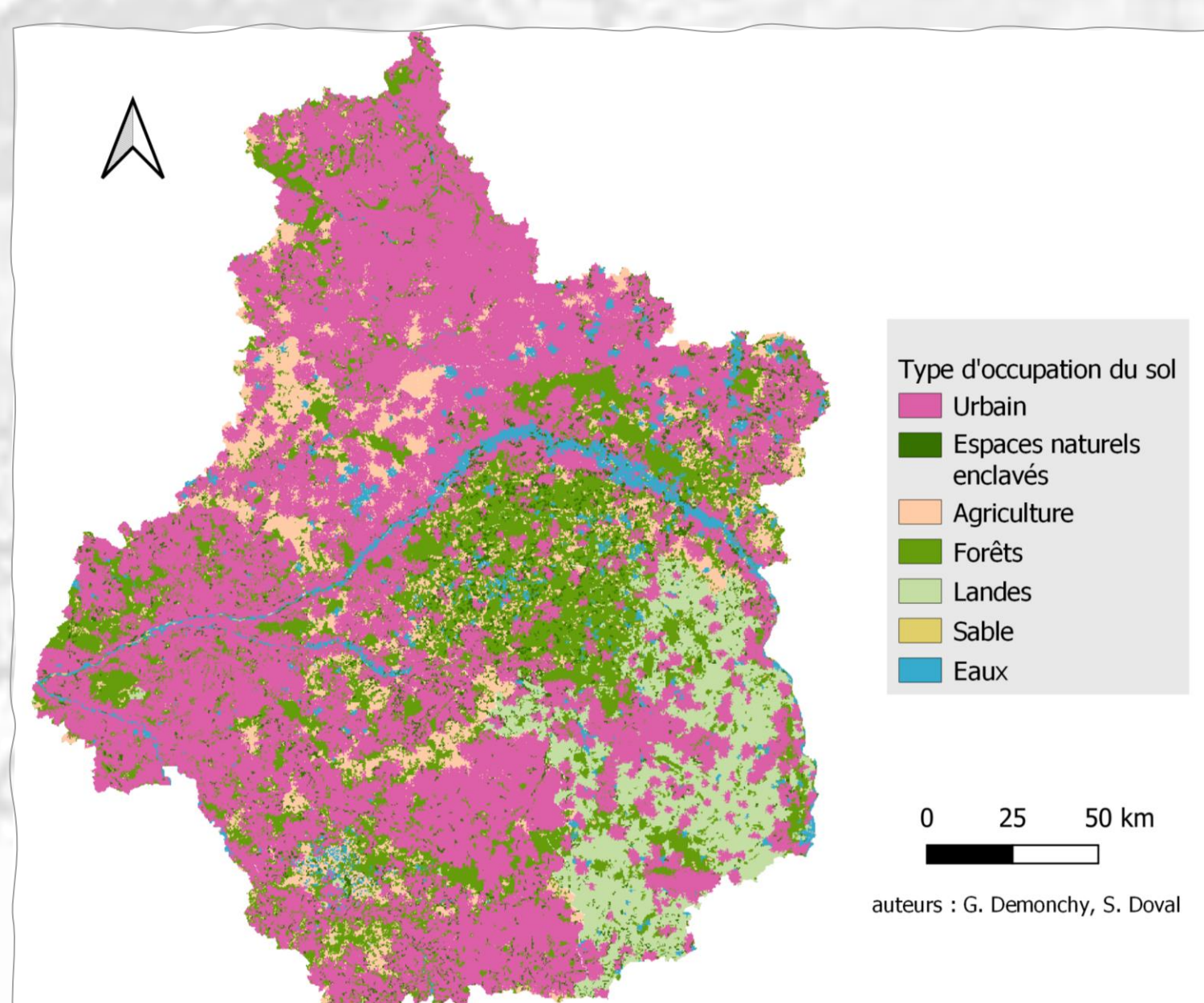
SCENARIO CONSERVATIF

Basé sur les périodes ayant subi le moins de changements (ha/an)

Modélisation des paysages futurs

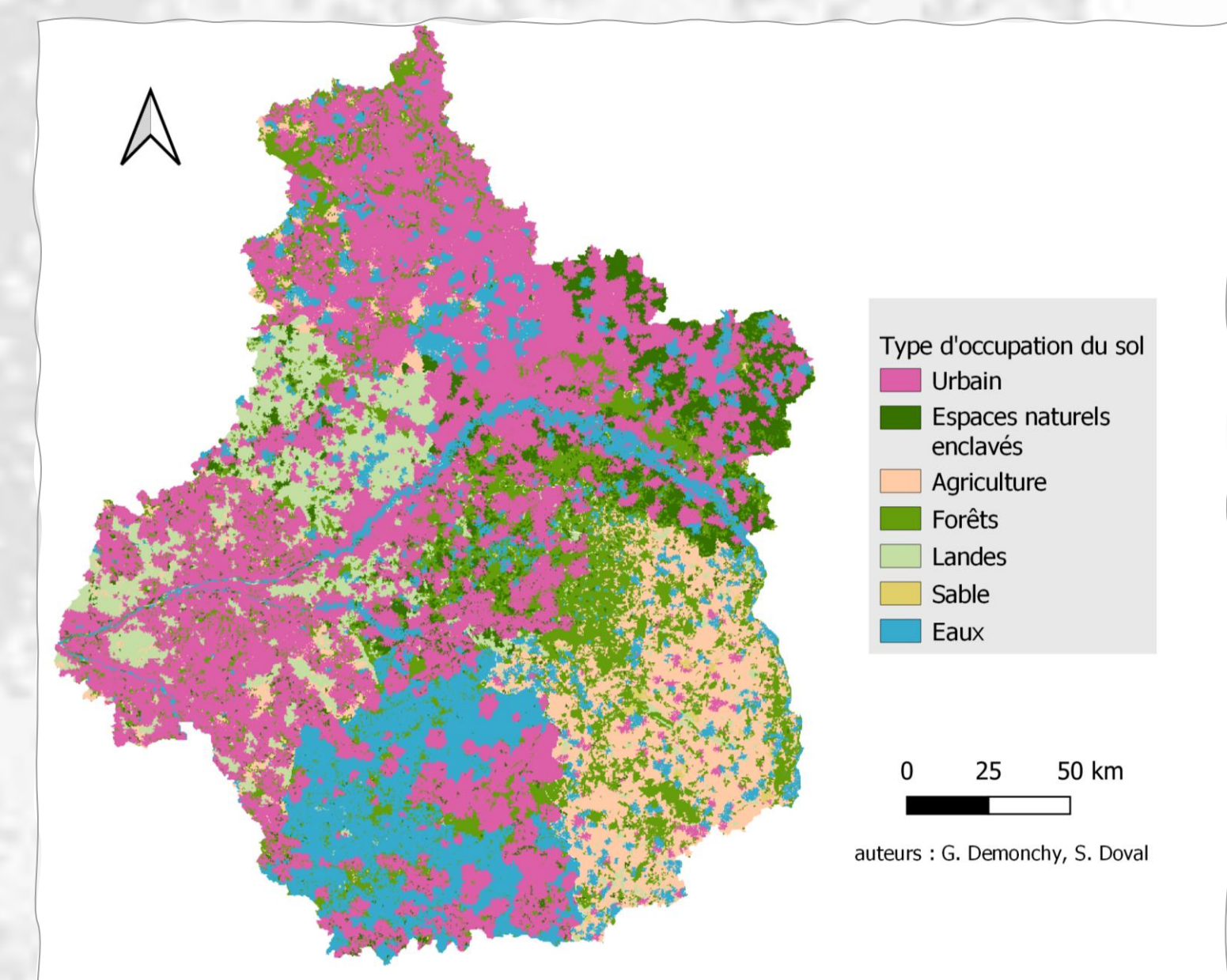
SCENARIO CHANGEANT

Basé sur les périodes ayant subi le plus de changements (ha/an)

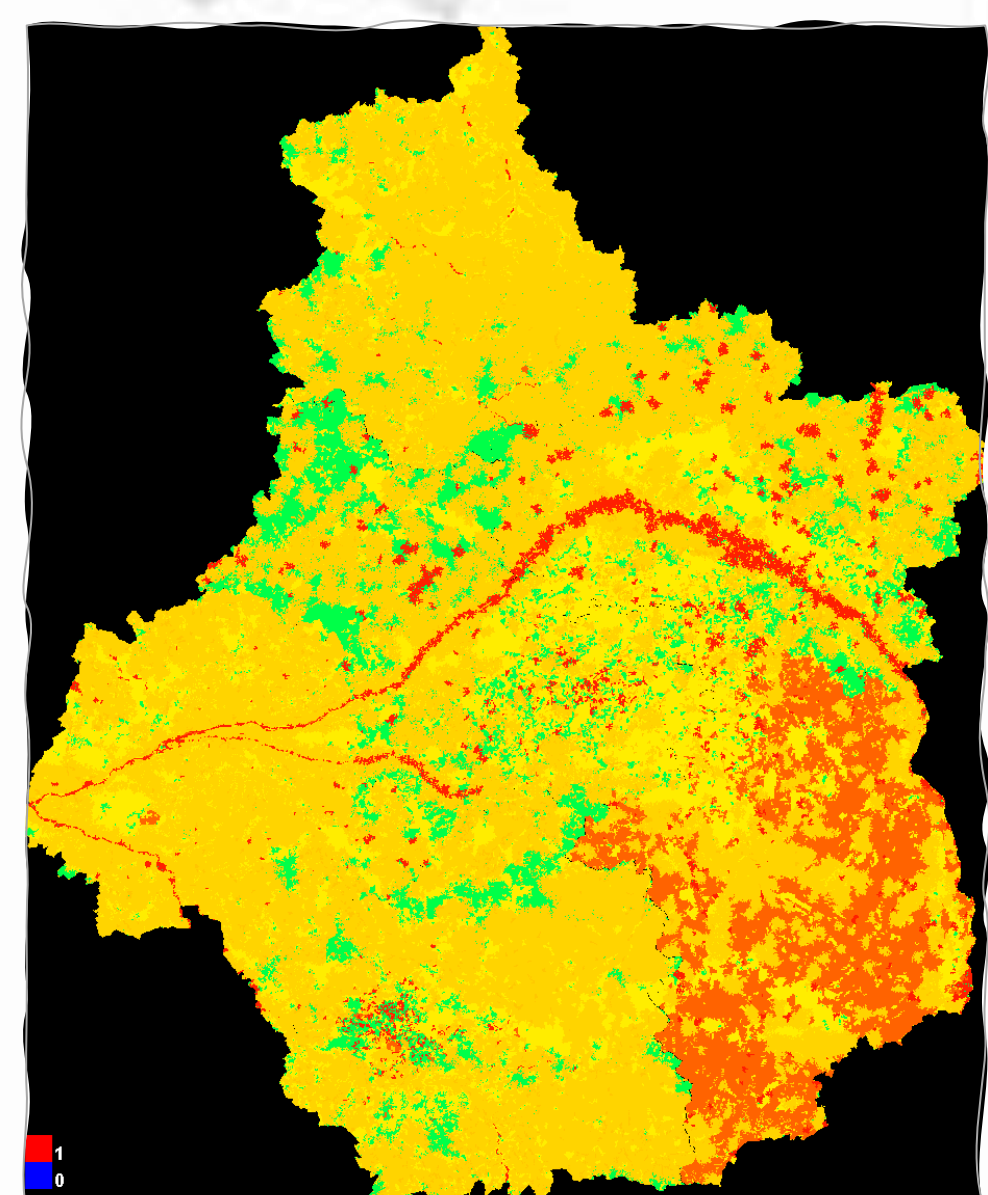


En ce qui concerne le scénario conservatif, il ne reste que très peu de sols voués à l'agriculture remplacés majoritairement par les sols urbanisés. Les landes occupent une partie importante du territoire, notamment dans le département du Cher. L'espace forestier semble être conservé depuis 2018, voire agrandi. Les espaces naturels enclavés, sableux et les eaux occupent une très faible partie du territoire.

Le scénario changeant présente donc une grande perte de sols agricoles au détriment de l'urbanisation, sauf en ce qui concerne le département du Cher qui reste relativement modelé par l'agriculture comparé au reste de la région. Les espaces naturels enclavés semblent gagner du terrain, notamment dans le département du Loiret. Les eaux semblent s'étendre dans toute la région, et particulièrement dans le département de l'Indre qui voit son paysage couvert par les eaux. A l'inverse, le couvert forestier semble avoir diminué. Les landes occupent une place importante surtout à l'ouest de la région.

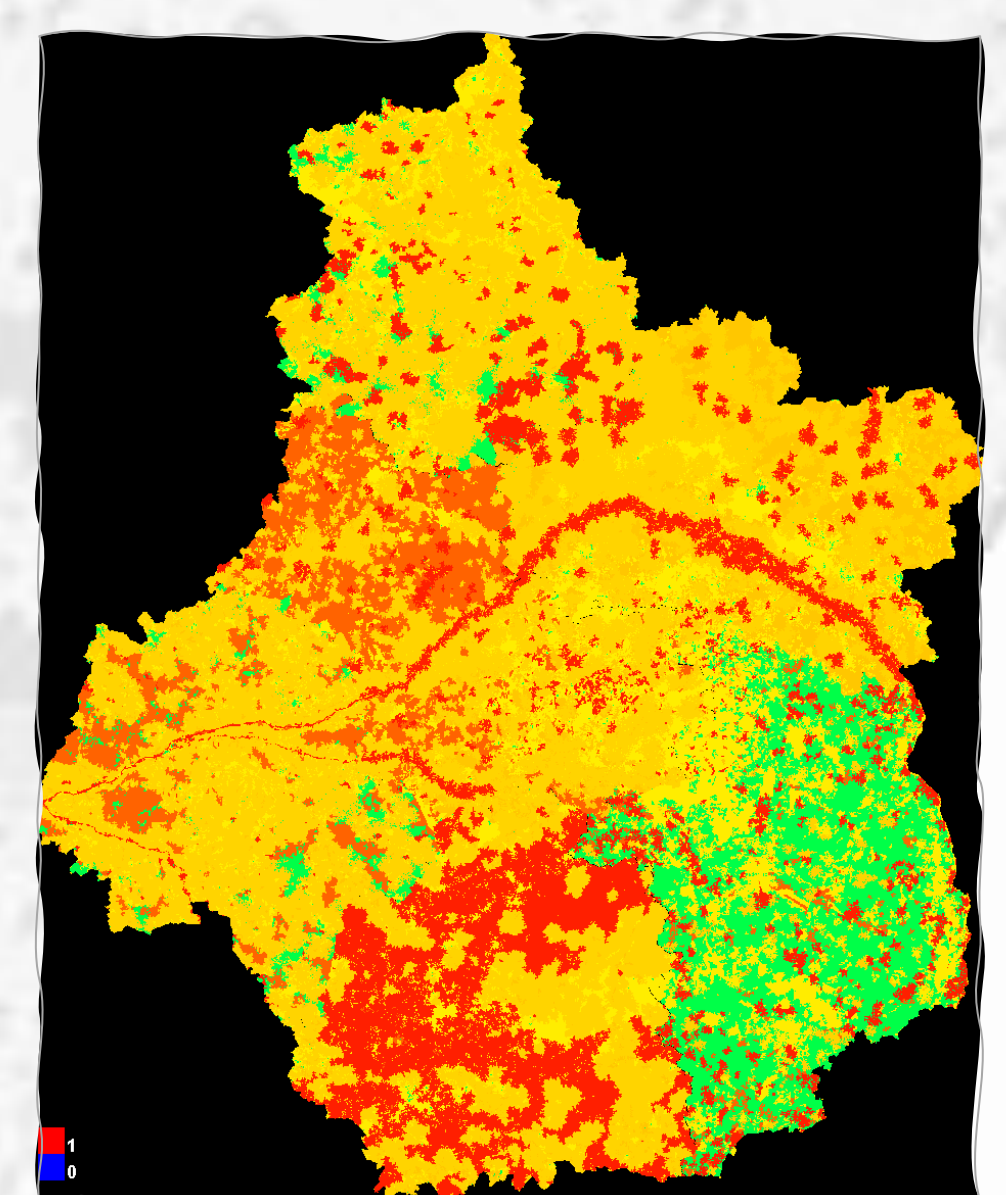


Modélisation de la favorabilité des habitats



Les zones urbaines, qui s'étendent sur la majorité du territoire, sont perçues comme assez favorables pour le lézard. Le sud-est de la région semble être le plus favorable (landes) pour l'espèce. Le cours d'eau du Cher et les milieux aquatiques parsemés sur le reste de la région sont les zones les plus favorables à l'espèce. Les quelques zones agricoles restantes sont plutôt défavorables.

Selon le modèle, les zones urbaines semblent assez favorables pour le lézard. Le sud-est de la région est plutôt défavorable (agriculture) pour l'espèce. Le sud-ouest de la région est très favorable à l'espèce, grâce à l'explosion de paysages aquatiques dans le département de l'Indre. A l'est de la région, des zones plutôt favorables se manifestent avec l'apparition d'importantes landes.



Un paysage favorable au *Lacerta agilis* pour les prochaines décennies

L'étude des changements paysagers a permis de montrer que d'ici 2050, le *Lacerta agilis* serait toujours présent dans la région Centre-Val de Loire et pourrait même peut-être voir sa population augmenter. En effet, les résultats des prévisions futures de changements paysagers semblent montrer un développement des milieux favorables pour l'espèce, notamment au niveau des milieux aquatiques et des landes.